



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE  
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

**Présents**

Cécile Van Hecke, *Président* ;  
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;  
Odile Bury, Hang Nguyen, Benoît Thielemans, Jean-François de Le Hoye, Cathy Clerbaux, Marie-Noëlle Stassart, Daniel Soumillion, *Échevin(e)s* ;  
Philippe Desprez, Jos Bertrand, Tristan Roberti, Gabriel Persoons, Martin Casier, Alexandre Dermine, Joëlle Van den Berg, Laura Squartini, Rachida Moukhilisse, Félix Boudru, Florence Lepoivre, Laurent Van Steensel, Victor Wiard, Miguel Schelck, *Conseillers* ;  
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

**Excusés**

Jan Verbeke, David Leisterh, Sandra Ferretti, Eric Godart, Aurélie SAPA FURAH, Christine Roisin, *Conseillers*.

**Séance du 21.01.20**

---

**#Objet : Validation des pouvoirs, prestation de serment et installation d'un conseiller communal.- report du 17/12/2019#**

---

Séance publique

Le Conseil communal,

Vu la lettre du 28 novembre 2019 par laquelle Madame Laurence DEHAUT présente sa démission des fonctions de Conseillère communal;

Attendu qu'il y a lieu de procéder à la vérification des pouvoirs du Conseiller communal suppléant de la liste n°2 des membres élus le 14 octobre 2018, élections validées par le Collège juridictionnel le 26 novembre 2018;

Vu les lois coordonnées sur les élections communales;

Attendu que le premier suppléant est Monsieur Miguel SCHELCK, né à Etterbeek le 01.08.1997 domicilié avenue des Cailles 66/34 à 1170 Watermael-Boitsfort;

Attendu que l'intéressé a obtenu 264 suffrages à l'élection du 14 octobre 2018, sur 14.137 bulletins valables;

Attendu qu'il ne se trouve dans aucun cas d'incompatibilité de fonction ou de famille ou d'incapacité par la loi et qu'il continue, par ailleurs, de réunir les conditions d'éligibilité requises;

VALIDE

Les pouvoirs de Monsieur Miguel SCHELCK préqualifié en qualité de Conseiller communal, admis à la prestation de serment.

Il est appelé à entrer immédiatement en fonction et achèvera le mandat de Madame Laurence DEHAUT .

Monsieur Miguel SCHELCK est introduit et prête le serment suivant "Je jure fidélité au Roi, obéissance à la constitution et aux lois du peuple belge".

Il est ensuite déclaré installé.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,  
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,  
Etienne Tihon

La Présidente,  
Cécile Van Hecke

POUR EXTRAIT CONFORME  
Watermael-Boitsfort, le 22 janvier 2020

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

Etienne Tihon

Olivier Deleuze